

Les défis du passage à la retraite des migrants

À découvrir dans cette analyse

Au moment du passage à la retraite, le migrant fait face à un choix : revenir dans son pays d'origine ou rester dans son pays d'accueil. Tirailé entre sentiments complexes, incertitudes et fatalités, son choix est souvent douloureux... quand il n'est pas contraint par les circonstances de la vie. Longtemps laissée de côté, aussi bien par les acteurs que les pouvoirs publics, la question du passage à la retraite des migrants implique aujourd'hui de nouveaux défis pour la société.

Questions pour lancer et/ou prolonger la réflexion

- Les migrants veulent-ils retourner dans leur pays d'origine au moment de la retraite, ou préfèrent-ils rester dans le pays d'accueil ?
- Quels sont les obstacles à un retour dans le pays d'origine pour les migrants au moment de la retraite ?
- Quel est le pourcentage de migrants en âge d'être à la retraite en Belgique ?
- Quel est le vécu du passage à la retraite des migrants ?
- Le bien-être des migrants âgés est-il menacé ?
- Quelles sont les difficultés spécifiques pour les migrants en âge d'être à la retraite ?
- Qui sont les individus les plus vulnérables parmi les migrants retraités ?

Thèmes

- Transition travail/retraite
- Immigration
- Genre

Ils sont arrivés avec des rêves plein la tête, et « meurent avec » (Jovelin, 2003). Le constat peut paraître amer, mais révèle surtout les sentiments douloureux qui animent ceux que l'on pourrait considérer comme les oubliés de l'Histoire : les migrants âgés, aujourd'hui à la retraite. En Belgique, ils sont venus à partir de la deuxième moitié du XXe siècle - en provenance de l'Italie, de la Grèce, de l'Espagne, du Maroc, de la Turquie, de la Tunisie et de la Yougoslavie principalement - pour combler le manque de main-d'œuvre du pays. Un rôle leur était clairement assigné : *travailler*. Rôle qu'ils ne contestaient d'ailleurs pas, la majorité des immigrés pensant revenir au pays une fois leurs économies suffisantes, de la même manière que l'État concevait leur séjour comme provisoire (Perrin, 2009). Mais plus d'une cinquantaine d'années plus tard, force est de constater que « *ce qui semblait encore inconcevable hier, l'existence d'un troisième âge immigré, s'impose à nous aujourd'hui avec intensité* » (Perrin, 2009, p. 22).

Le vieillissement de la population immigrée est considérable, suivant la courbe de l'ensemble de la population. À titre d'exemple, alors que les étrangers âgés ne représentaient que 5,7 % de la population étrangère en 1970 en Belgique, ce groupe représentait 11,8 % de celle-ci en 2007 ; le pourcentage a donc doublé. C'est en Wallonie que le vieillissement est le plus important : la région contient à elle seule près de la moitié des ressortissants étrangers âgés du pays. Les femmes sont aujourd'hui les plus représentées dans la population du troisième âge immigrée, laquelle est très majoritairement constituée de ressortissants de l'Union européenne. En Wallonie, près de 88 % des étrangers âgés sont issus du continent. Cependant, cette tendance est à la baisse, et l'homogénéité

de la population immigrée du troisième âge devrait s'atténuer dans les années à venir avec l'arrivée de personnes venues d'autres continents (Perrin, 2009).

Le passage à la retraite des personnes immigrées constitue donc un défi nouveau pour la Belgique (ainsi que pour de nombreux pays européens), d'autant plus complexe qu'il ne va pas forcément de soi.

Le doute permanent

Si le passage à la retraite constitue pour tout un chacun une refondation de soi, de son rôle dans la société et de son cercle intime (à ce sujet, voir Morsa & Dayez, 2014), il constitue un basculement supplémentaire pour la personne immigrée : la question du retour dans le pays natal se pose constamment, et l'échec de ne pas y parvenir provoque la honte. Pour la majorité du moins. Le rêve qui animait le départ vers un pays étranger était celui de s'enrichir pour revenir ensuite. Il n'était pas question de s'installer définitivement à l'étranger (Jovelin & Mezzouj, 2009). Cette migration avait donc un objectif précis qui, si le retour au pays ne s'accomplit pas, n'est pas rencontré. La personne est alors dans une dynamique d'échec qui l'empêche d'aborder sa retraite au sein du pays d'accueil de façon sereine. D'autant plus que les pouvoirs publics ne leur ont pas donné les moyens de s'y préparer, étant eux-mêmes dans l'optique d'un séjour provisoire (Perrin, 2009).

Mais pourquoi les personnes immigrées, à l'âge de la retraite, ne parviennent-elles pas à revenir au pays ? Premièrement, il faut noter l'attachement au pays qui les a accueillies. On ne quitte pas si facilement un lieu dans lequel on a vécu plusieurs dizaines d'années, au sein duquel ont été tissés des nombreuses relations affectives. Très souvent, les enfants sont également installés dans le pays d'accueil, ce qui n'incite pas les parents à s'éloigner, malgré qu'ils n'aient plus d'obligations professionnelles (Jovelin & Mezzouj, 2009). La raison est aussi économique. Le rêve d'enrichissement est loin de s'être réalisé pour la majorité, ce qui restreint les possibilités de retour. Cet échec économique renvoie en outre à un échec de la vie. La personne peut alors préférer rester dans le pays d'accueil, en maintenant le « mythe de la réussite » auprès de ceux restés au pays plutôt que de leur apparaître comme un vaincu et de devoir affronter leur regard. Souvent, les personnes immigrées subissent aussi des stigmatisations lorsqu'elles rentrent dans leur pays d'origine : elles y sont devenues des « étrangères » (Jovelin, 2003). L'impression qui en découle de ne pas trouver sa place incite dès lors plutôt à rester dans le pays d'accueil, devenu celui du quotidien où sont ancrées les habitudes. Enfin, des pays d'accueil comme la Belgique ou la France offrent des facilités d'accès aux soins non négligeables lorsque l'on devient plus âgé, alors que le pays d'origine ne peut pas offrir le même niveau d'assistance médicale (dans les pays d'Afrique notamment) (Jovelin & Mezzouj, 2009).

Les migrants âgés venus s'installer tard

Cette tension entre retour et non-retour rend la personne immigrée en âge d'être à la retraite plus vulnérable. C'est en effet tout un projet de vie qui est remis en question. Le risque de développer des symptômes dépressifs ou du mal-être généralisé est réel (Diwan, 2008). Mais le sentiment de honte - qui n'est d'ailleurs pas présent chez toutes les personnes immigrées en âge de passer à la retraite - n'est pas le seul responsable. L'isolement social peut également être en cause. Il constitue surtout un risque pour les personnes immigrées arrivées tard dans le pays d'accueil - venues par exemple rejoindre leurs enfants adultes -, lesquelles n'ont pas eu l'occasion de nouer des liens solides avec la communauté. Plusieurs facteurs entrent en jeu. Parmi eux, il y a la barrière de la langue (Wilmoth & Chen, 2003), qui peut isoler la personne et la rendre incapable sur le plan administratif. En effet, pour accéder aux services publics (pension, santé, logement, etc.), des dossiers doivent être entrés, ce qui nécessite un minimum de connaissances de la langue et du système. Cependant, la personne bien entourée dans ce contexte pourra y faire face, grâce par exemple à l'aide de certains membres de la famille installés dans le pays d'accueil depuis plus longtemps (Fiori et coll., 2006).

Il est donc essentiel que la personne immigrée âgée soit intégrée dans une communauté, qui favorisera les échanges solidaires et empêchera l'isolement social. Sans cela, le risque est réel de subir une dégradation de la santé physique et mentale (Diwan, 2008). La solitude agit sur l'état de santé. Le manque de capacité à utiliser les ressources sociétales empêche son amélioration.

Le cas des femmes migrantes âgées

La population des migrants en âge d'être à la retraite est en fait loin d'être homogène. Si les problématiques sont déjà différentes selon l'âge de l'arrivée dans le pays d'accueil, bien d'autres facteurs de différenciation entrent en jeu. Ainsi, le fait d'être une femme modifie par exemple le rapport à la retraite. En effet, si l'immigration concernait initialement des travailleurs (et non des potentiels futurs retraités), elle concernait également des *hommes*. Les femmes ne faisaient pas partie du projet de renforcement de la main-d'œuvre. Elles sont principalement venues dans le cadre du regroupement familial, et sont généralement peu professionnalisées ou cantonnées à des emplois de services de façon partielle, ce qui ne facilite pas le processus de passage à la retraite (Attias-Donfut & Delcroix, 2004).

Les disparités entre les retraites des femmes et des hommes, sur l'ensemble de la population, sont déjà importantes (les femmes touchent généralement des pensions moindres). Au sein de la population immigrée, ces disparités s'amplifient. Et les femmes immigrées qui vont arriver à la retraite au cours des vingt prochaines années risquent de se trouver dans une situation encore plus précaire. Elles sont en effet originaires pour la plupart des pays d'Afrique et d'Orient, et sont dans les faits plus marginalisées par rapport au monde du travail. Elles sont donc clairement plus défavorisées que les hommes de même âge et de même origine, en cumulant « *des désavantages tant économiques et sociaux (faible inscription professionnelle, précarité, basse qualification) que culturels (faible niveau d'éducation, fréquence de l'illettrisme) et familiaux (fréquence de la solitude conjugale)* » (Attias-Donfut & Delcroix, 2004, p. 158).

D'autres facteurs de différenciation que le genre agissent également : les motifs de présence (économiques, humanitaires, familiaux, etc.), les pratiques de mobilité (va-et-vient entre pays d'accueil et d'origine, double résidence, etc.), le vécu de l'immigration, la situation socio-économique, l'état de santé, etc. sont autant de facteurs qui rendent difficilement généralisables les discours sur le passage à la retraite des personnes immigrées (Carbonnelle, 2009). Chaque cas est donc, et bien entendu, unique. Mais l'immigration constitue, à elle seule, un facteur qui inscrit les individus dans un vécu et une situation particulière, qu'il est important de prendre en compte dans l'optique d'une amélioration du bien-être de toutes les personnes retraitées et de politiques publiques efficaces.

Maxime Morsa et Jean-Baptiste Dayez

Pour aller plus loin...

- Attias-Donfut, C., & Delcroix, C. (2004). Femmes immigrées face à la retraite. *Retraite et Société*, 43, 137-163.
- Carbonnelle, S. (2009). Les politiques à l'égard des migrants âgés : la construction d'un nouveau risque social ? *L'Observatoire*, 61, 17-21.
- Diwan, S. (2008). Limited English proficiency, social network characteristics, and depressive symptoms among older immigrants. *Journal of Gerontology : Social Sciences*, 63(3), 184-191.
- Fiori, K. L., Antonucci, T. C., & Cortina, R. (2004). Social network typologies and mental health among older adults. *Journal of Gerontology: Psychological Sciences*, 61, 25-32.
- Jovelin, E., & Mezzouz, F. (2009). Les migrants âgés : entre retour et non retour. *L'Observatoire*, 61, 88-95.
- Jovelin, E. (2003). Le dilemme des migrants âgés. Entre le désir du retour et la contrainte d'une vie en France, *Pensée Plurielle*, 6, 109-117.
- Morsa, M., & Dayez, J.-B. (2014). Le passage à la retraite bouleverse-t-il notre identité ? *Analyses Énéo*, 2014.
- Perrin, N. (2009). Vieillesse de la population, phénomène migratoire... Chiffres et évolutions, *L'Observatoire*, 61, 22-26.
- Wilmoth, J. M., & Chen, P. C. (2003). Immigrant status, living arrangements, and depressive symptoms among middle-aged and older adults. *Journal of Gerontology : Social Sciences*, 58, 305-313.

Pour citer cette analyse

Morsa, M., & Dayez, J.-B. (2014). Les défis du passage à la retraite des migrants. *Analyses Énéo*, 2014/12.

Avertissement : Les analyses Énéo ont pour objectif d'enrichir une réflexion et/ou un débat à propos d'un thème donné. Elles ne proposent pas de positions avalisées par l'asbl et n'engagent que leur (s) auteur (e) (s).

Énéo, mouvement social des aînés asbl

Chaussée de Haecht 579 BP 40 — 1031 Schaerbeek - Belgique
e-mail : info@eneo.be — tél. : 00 32 2 246 46 73

En partenariat avec



Avec le soutien de



Avec l'appui de

